

# « Tous concernés par les économies d'eau ! »

Haute-Garonne Environnement – Cd31 - 12 avril 2023

**Franck SOLACROUP**

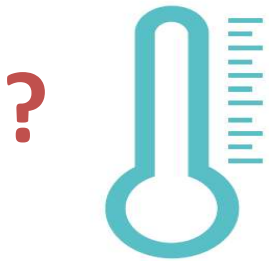
Directeur de la délégation territoriale Garonne et rivières d'Occitanie



# Changement climatique : conséquences sur l'eau majeures

<https://www.eau-grandsudouest.fr/usages-enjeux-eau/changement-climatique>

Augmentation des températures  
+ 2 °C



-35% à -60%  
Manteau neigeux



+10% à +30%  
Evapotranspiration



Écoulement  
Ruissellement/  
Infiltration

Etat hydrique  
des sols

Phénomènes extrêmes plus fréquents : pluies torrentielles et inondations



Élévation du niveau de la mer de l'ordre de 20 cm

- 10% ?  
*Pas ou peu d'évolution du cumul de précipitations mais baisse du nombre de jours de pluies*

Plus d'humidité dans atmosphère  
Modification des précipitations

-20% à -40%  
Baisse des débits



Jusqu'à - 50% en été

Etiage plus précoce, plus sévère et plus long

Baisse de la recharge des nappes

# ... impactant la qualité de l'eau et l'écologie...

## Dégradation de la qualité de l'eau :

- ↪ Augmentation de l'eutrophisation des retenues et cours d'eau
- ↪ Baisse de l'oxygène dans l'eau
- ↪ Développement possible de toxines (cyanobactéries)
- ↪ Solubilisation des métaux (fer et manganèse)
- ↪ Augmentation de réactions naturelles

↪ Impacts sur la biodiversité et les milieux aquatiques

↪ Impact sur le coût de production de l'eau potable



**La grande majorité de la population de Haute-Garonne est alimentée en eau potable par des eaux de surface = VULNERABILITE**



### AUGMENTATION TEMPÉRATURE

→ En 40 ans +2 à 3 °C



→ -5 % d'oxygène dissous

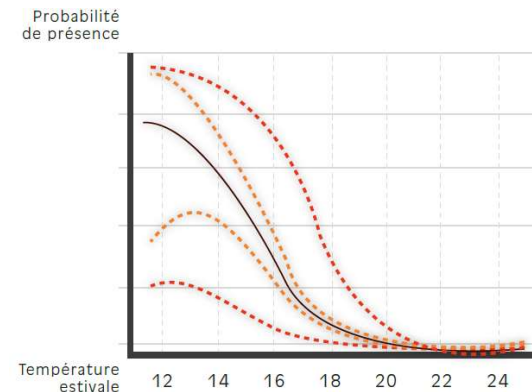
→ Rivalités entre les espèces

### BAISSE DÉBIT



→ Moins de dilution  
de la pollution

→ Polluants dans  
les sédiments



# ... nécessitant d'agir rapidement !

## Miser sur la nature : renforcer la résilience de nos territoires

- ↳ Favoriser l'infiltration de l'eau et retrouver des sols fonctionnels :
  - en zones urbaines : désimperméabilisation des sols, gestion intégrée des eaux pluviales et renaturation des villes,
  - en zones agricoles : « sols vivants » et couverture des sols
- ↳ Développer les infrastructures écologiques,
- ↳ Restaurer les cours d'eau et les zones humides,
- ↳ Préserver les zones d'expansion de crues (enjeu biodiversité et inondation).

## Avoir un développement économique plus économe et moins polluant

=> économies d'eau, transition agroécologique, rejets domestiques et industriels plus performants, « zéro artificialisation » des sols,...)

## Sécuriser l'accès à la ressource en eau

=> soutien d'étiage, réutilisation des eaux usées, recharge des nappes, optimisation des retenues existantes, création de nouvelles retenues,...

# Sécurisation de l'eau potable et économies d'eau

Au niveau du bassin, 400 collectivités en tension ou rupture d'eau potable en 2022 :  
20% ont lancé/finalisé des études prospectives et 5% des travaux mais 75 % doivent  
engager une démarche

Déjà plus d'une centaine de collectivités en tension en 2023 !

## Des accompagnements permanents : **taux d'aide à 50 %**

- Aide à la structuration de la gouvernance à la bonne échelle
- Aide à la connaissance des infrastructures, étude prospective sur besoin/ressource, définition de plans d'actions
- Aide aux travaux d'interconnexions
- Aide aux actions de communication/information sur les économies d'eau

# Sécurisation de l'eau potable et économies d'eau

**Des mesures d'urgence : taux d'aide de 50 %**

déclaration préalable auprès de l'ARS

Mesures conjoncturelles immédiates (citernage, interconnexions, temporaires, distribution d'eau, captage de secours) : 2 M€ en 2022

Reconduction prévue sur 2023 de cette enveloppe exceptionnelle

**Des Appels à projets complémentaires : taux d'aide de 30 %**

AAP Renouvellement des réseaux et réservoirs : 222 projets – 4 Mm<sup>3</sup> – 37 M€

Une nouvelle enveloppe 2023 pour le renouvellement de réseaux et réduction des fuites : 4 M€



**Se rapprocher de l'Agence en amont des projets dans tous les cas**

# Réaliser des économies d'eau et améliorer son efficacité

Déjà plusieurs appels à projets en cours de mise en œuvre :

- AAP **Ressources et économies d'eau en agriculture** : 24 projets - 9 à 13 Mm<sup>3</sup> économisés – 2,3 M€ de subv.
- AAP Économies d'eau en **industrie** : 7 projets – 0,6 Mm<sup>3</sup> – 0,9 M€
- AAP Optimisation des **ouvrages existants** (barrages) : 10 projets – 3,8 Mm<sup>3</sup> – 7 M€
- AAP **REUSE** : 28 projets – 3,5 M€ (potentiel bassin à terme / stratégie de gestion quantitative = 60 Mm<sup>3</sup>)
- AAP **zones humides** : 42 lauréats – 3000 ha de ZH restaurées – 5,5 M€ eq30 Mm<sup>3</sup>
- AAP **Renouvellement des réseaux et réservoirs** : 222 projets – 4 Mm<sup>3</sup> – 37 M€

# Réaliser des économies d'eau et améliorer son efficacité

**Un nouvel AAP pour 2023 sur les économies d'eau agricole, industries, collectivités sur des mesures structurelles** (plan de résilience Etat 20 M€ et enveloppe programme Agence à définir)

**Des aides dans notre programme sur les économies d'eau en agriculture et dans l'industrie ainsi que sur les solutions fondées sur la nature (SFN)**

**Des aides également sur la réutilisation des eaux non conventionnelles :**

- les eaux usées traitées domestiques et industrielles
- les eaux de pluie
- les eaux d'exhaure de mines ou de carrières
- les eaux grises

**Aide de 50 %**

*En substitution de l'usage d'une ressource conventionnelle et/ou d'une réduction d'une pression exercée par un système d'assainissement/ industrie*



# Pour demain, que veut-on ?

